

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- ... de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 - Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-590945

ND: 49152

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

9378

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Bzine Rachid

31.01.1966

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Résidence AL AMAL INBÉ N° 19
Km 10 - Les Blanca

Tél. : 0661 35 76 88

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Si la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent conseil de la mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 26/11/20

LA ACCUEIL

26/11/20

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/11/2022	EN		3000	INP - Urologie - LA SOURCE - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL KIMIO Dr. Saoufik BARAZZOUK Rue 1, La Haydha Casablanca	25/11/2020	611.70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Professeur MEZIANE EL MEHDI
 Docteur MEZIANE MUSTAPHA
 Docteur MEZIANE ANAS
 Docteur MEZIANE AMINE



Chirurgiens Urologues

أستاذ مزيان المهدى
 الدكتور مزان مصطفى
 الدكتور مزان أناس
 الدكتور مزان أمين

جريدة المسالك البولية التنازلية

ORDONNANCE

25/11/2020

Casablanca, le :

Mr. BZIOUI RACHID

جراحة المسالك البولية التنازلية

UROLOGIE

endo-urologie العلاج المنظاري
 lithotritie تفتيت الحصى

جراحة العامة والمنظارية

CHIRURGIE GENERALE
 COELIO-CHIRURGIE

جراحة الأطفال

CHIRURGIE PEDIATRIQUE

جراحة النساء

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE

الانعاش وجميع
 الاختصاصات الطبية

REANIMATION ET TOUTES
 SPECIALITES MEDICALES

مركز تفتيت الحصى

CENTRE DE LITHOTRIPSIE
 EXTRACORPORELLE

كز الفحص بالأشعة

CENTRE DE RADILOGIE Dr. Taoufik BARAZZOUI

48, Rue 1, Lot Haddia
 Les Crêtes, Ain Chock - Casablanca
 Tél. : 05 22 50 72 72

SCANNER
 RADILOGIE STANDARD

$$147.50 \times 3 = 442.50$$

IPROST LP 10 mg

$$62.50 \times 2 = 125$$

$$44.20 \times 2 / jour \times 30 jours$$

DIFAL 50 mg

$$1 cp le soir \times 10 jours$$

$$T = 611,70$$



DR. MEZIANE
 CLINIQUE LA SOURCE
 Tél. : 05 22 20 14 40 / 41 - Fax : 05 22 20 13 99 - www.cliniquelasource.ma - E-mail : contact@cliniquelasource.ma

14, Rue Taki Eddine (Ex. Berne) Quartier des Hôpitaux - 20 000 الدار البيضاء -
 Tél. : 05 22 20 14 40 / 41 - Fax : 05 22 20 13 99 - www.cliniquelasource.ma - E-mail : contact@cliniquelasource.ma

RDV de Consultation d'Urologie (1ere Etage) - Tél. : 05 22 20 14 42 / 43

S.C.P. - I.F. : 14415714 - C.N.S.S. : 9428120 - T. P. : 36335867

CHLORHYDRATE D'ALFUZOSINE
PPU 147.50 DH

CHLORHYDRATE D'ALFUZOSINE
PPU 147.50 DH

LOT 200678
EXP 03 2023
PPU 62.50
62.50

LOT 200678
EXP 03 2023
PPU 62.50
62.50